



LA LOI HPST¹ : OUBLI DE L'ÉTHIQUE?

Le Comité d'Entente Départemental Essonne

L'Université d'Évry-Val d'Essonne

L'Association du DEUST Travail Social d'Évry

Vous convient à une journée d'échanges et de réflexion le

JEUDI 24 JANVIER 2013

De 9 h à 18 h

à l'Université Évry Val d'Essonne,

Grand Amphi du Bâtiment Ile de France

Boulevard François Mitterrand à ÉVRY

- **Par la route** : A6 ou N 104, sortie Évry Centre et direction gare SNCF et/ou Mairie d'Evry. L'Université d'Évry Val d'Essonne se trouve juste en face de la gare EVRY-COURCOURONNES.
- **Par le train** : RER D, descendre à **ÉVRY COURCOURONNES**. Attention, il y a plusieurs gares à **ÉVRY**. Les RER desservant ÉVRY COURCOURONNES sont les RIPE/RIPA/ZIPA/ZOPO et tous ceux indiquant la direction MALESHERBES ;

Renseignements : D Naels 06 71 03 95 37- dominique.naels@gmail.com



¹ Loi Hôpital, patient, santé et territoires du 22 juillet 2009

AVANT-PROPOS

« La loi est un projet d'organisation sanitaire et non de financement. À terme, elle doit permettre de mettre en place une offre de soins graduée de qualité, accessible à tous, satisfaisant à l'ensemble des besoins de santé »

En dépit de cette affirmation dans son préambule de présentation, la loi HPST, de par sa conformité aux directives européennes, aux impératifs du système économique dominant permet-elle aux acteurs du secteur médico-social d'exercer leurs missions dans le respect de leur éthique ?

Cette question, essentielle, se doit d'être posée notamment aux associations à but non lucratif qui œuvrent au service des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

Restrictions financières, convergence tarifaire, Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, évaluation, démarche « qualité », protocoles, et à brève échéance, marchandisation, sont autant d'éléments qui conduiront les associations, si elles ne réagissent pas, à passer du rôle de concepteur à celui de prestataire de services.

A défaut.....QUID DE L'ÉTHIQUE ?

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

8H30 : Accueil des participants autour d'un café «solidaire »

**9H00 : Ouverture par le Président de l'Université d'Évry
Et Jérôme GUEDJ, Député, Président du Conseil général de l'Essonne**

**9h30 : Bernard TEPER, membre du Haut Conseil de la Famille :
« Un recul critique sur la loi. »**

**11h00 : Thierry NAJMAN, Psychiatre des Hôpitaux, chef de pôle à l'hôpital de MOISSELLES :
« La qualité, nouvelle religion de la société néolibérale. »**

12h45/14h30 : Pause déjeuner.

**14h30 : Philippe NASZÁLYI et Daniel BACHET, professeurs à l'Université d'Evry :
« La santé, une valeur....marchande. »**

**16h00 : Roger FERRERI, Psychiatre, chef de service de psychiatrie infantile-juvénile de l'Essonne.
« Des ordonnances Juppé à la loi Bachelot »**

17h30 : Clôture des travaux